Niveau(x) d'enseignement : 9 Numéro EDUQ : 9570081
Centre d'intérêt : 950

Développement personnel et social : Vie en société : Droits et responsabilités comme citoyen, citoyenne, PER-5051-2 : définition du domaine d'examen. -- [Québec] : Direction de la formation générale des adultes, Service de l'évaluation des acquis, 1994.
9 p. ; 28 cm.

Code 9495-0270; 38-7615. Bibliogr. : p. 9.

ISBN 2-550-29649-4

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Direction de la formation générale des adultes. Service de l'évaluation des acquis

Descripteur(s) : Education civique * Citoyen * Droits et responsabilités * Programme d'études * Evaluation sommative * Elaboration d'examens * Education des adultes

Identificateur(s) de sujet : Développement personnel et social (Programme)

La présente définition du domaine sert à décrire et à organiser, à des fins d'évaluation sommative, les éléments essentiels et représentatifs du programme Développement personnel et social destiné aux adultes et, plus particulièrement, du cours PER-5051-2 : Droits et responsabilités comme citoyen, citoyenne. Elle permet la préparation des épreuves et assure leur correspondance avec le programme.

# DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

## VIE EN SOCIÉTÉ

## DROITS ET RESPONSABILITÉS COMME CITOYEN, CITOYENNE

PER-5051-2

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

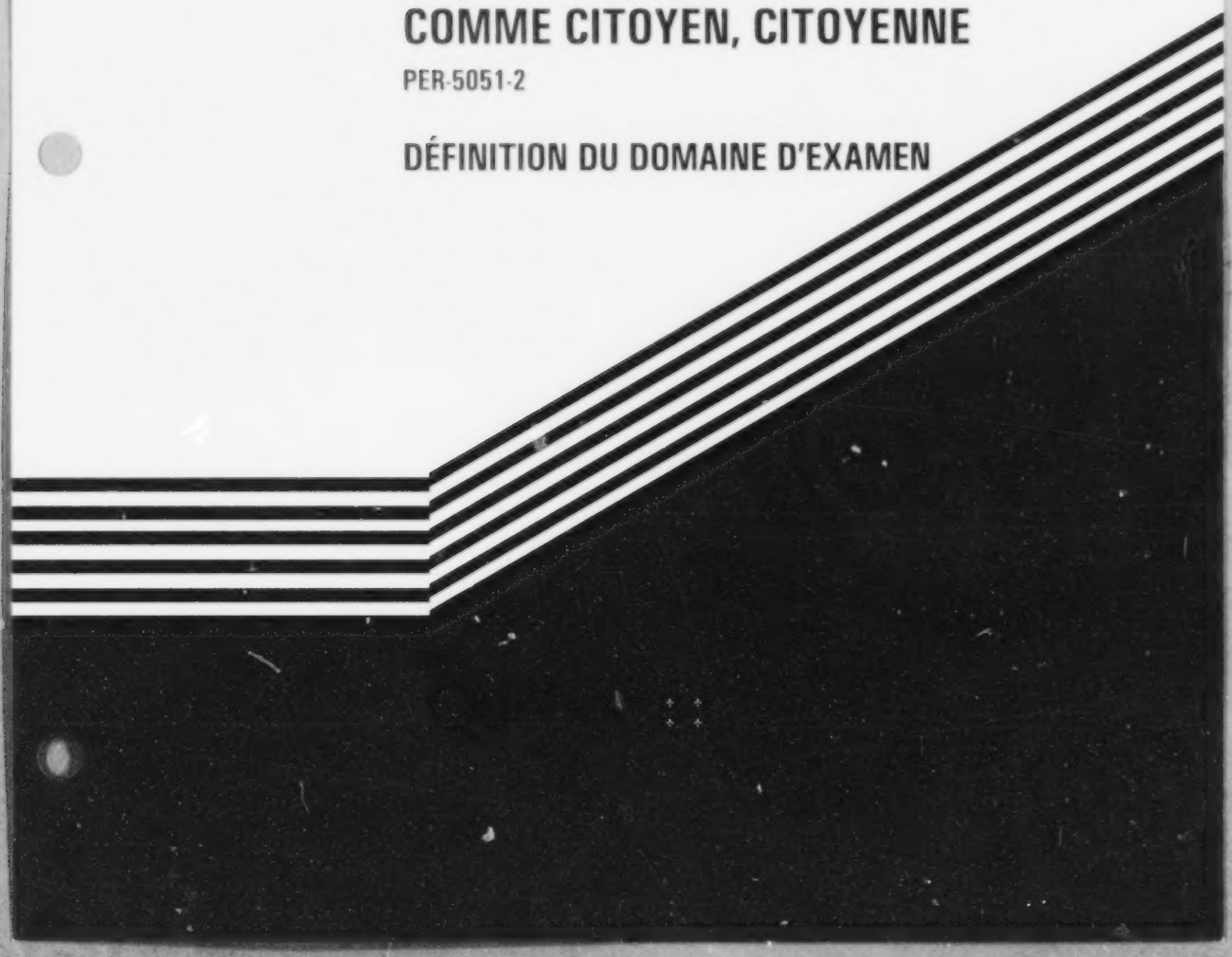

95 70081

# DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

## VIE EN SOCIÉTÉ

## DROITS ET RESPONSABILITÉS COMME CITOYEN, CITOYENNE

PER-5051-2

## DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

JUIN 1994

**Direction de la formation générale des adultes**
Service de l'évaluation des acquis

# TABLE DES MATIÈRES


Page

1. Présentation . . . . . 1

2. Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation . . . . . 2

3. Contenu du programme d'études aux fins d'évaluation sommative . . . . . 3

   3.1 Notions . . . . . 3

   3.2 Habiletés . . . . . 4

4. Tableau de pondération . . . . . 5

5. Comportements observables . . . . . 6

6. Justification des contenus et de leur pondération . . . . . 7

7. Spécification des épreuves . . . . . 8

   7.1 Types d'épreuves . . . . . 8

   7.2 Note de passage . . . . . 8

8. Références bibliographiques . . . . . 9

# DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

## PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

## PER-5051-2 : DROITS ET RESPONSABILITÉS COMME CITOYENS ET CITOYENNES

### 1. PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée à des fins d'évaluation sommative. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études et, plus particulièrement, du cours PER-5051-2. Elle se fonde sur le programme mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre, ou encore d'une commission scolaire à une autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

## 2. CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION

| Orientations | Conséquences |
|---|---|
| Les programmes de *Développement personnel et social* favorisent chez l'adulte son plein épanouissement comme individu et comme membre d'une collectivité dans une société en changement. | Par l'évaluation sommative, on s'assurera que l'élève maîtrise les connaissances et possède les habiletés nécessaires à son plein épanouissement, mais on ne portera pas de jugement sur le cheminement personnel de l'élève. |
| Le volet *Vie en société* prépare l'adulte à la gestion de ses affaires, à l'exercice de ses droits et responsabilités au travail et comme citoyenne ou citoyen, ainsi qu'à sa participation à la vie communautaire. | Au moment de l'évaluation sommative, on devra tenir compte de l'expérience de vie de l'adulte en privilégiant des mises en situation qui peuvent être en rapport avec la réalité de la vie en société. |
| Le cours *Droits et responsabilités comme citoyen, citoyenne* amène l'élève à se rapporter d'une façon précise aux ressources sociales adéquates. | Au moment de l'évaluation sommative, on devra aussi vérifier la connaissance et la compréhension que l'élève a des ressources sociales et tenir compte de la justesse et de la pertinence de ses acquisitions. |
| Il amène également l'élève à être capable d'exercer ses droits et responsabilités et de les comprendre dans leur rapport avec les différents domaines d'application des lois. | On devra enfin vérifier les capacités de l'élève à distinguer les différents domaines d'application des lois et à faire des liens entre ces domaines et les ressources disponibles. |

## 3. CONTENU DU PROGRAMME D'ÉTUDES AUX FINS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

### 3.1 **Notions**

Droits et responsabilités :

- Notions de base
  - Droits
  - Libertés
  - Responsabilités
  - Chartes
- Pouvoir
  - Limites
  - Contraintes
  - Éléments favorables
  - Contexte individuel ou collectif
- Organismes d'aide
  - Gouvernementaux
  - Privés
  - Populaires

Discrimination :

- Principe d'égalité
- Exemples
- Motifs
- Recours

Application des lois :

- Domaines
  - Famille
  - Santé
  - Travail
  - Consommation
  - Logement
- Ressources
  - Commissions
  - Règles
  - Bureaux
  - Conseils
  - Cour des petites créances

## 3.2 **Habiletés**

Connaître :

Cette habileté se traduira par la capacité de reconnaître certaines notions de base.

Comprendre :

Cette habileté se traduira par la capacité de :

- distinguer des notions, des droits et des responsabilités;
- différencier des domaines d'application et des ressources possibles;
- déterminer des ressources d'aide.

Analyser :

De façon générale, cette habileté se traduira par la capacité de relever différents éléments qui sont en rapport avec les droits et responsabilités et en particulier dans des cas de discrimination.

## 4. TABLEAU DE PONDÉRATION

| NOTIONS<br><br>HABILETÉS | DROITS ET RESPONSABILITES<br><br>55 % | DISCRIMINATION<br><br>20 % | APPLICATION DES LOIS<br><br>25 % |
|---|---|---|---|
| CONNAÎTRE<br><br>15 % | Notions de base<br>- Droits<br>- Libertés<br>- Responsabilités<br>- Chartes<br><br>(1) 15 % | | |
| COMPRENDRE<br><br>55 % | Pouvoir<br>- Limites<br>- Contraintes<br>- Éléments favorables<br>- Contexte individuel ou collectif<br><br>Organismes d'aide<br>- Gouvernementaux<br>- Privés<br>- Populaires<br><br>(2) 20 % | Principe d'égalité<br><br>Exemples<br><br>(4) 10 % | Domaines<br>- Famille<br>- Santé<br>- Travail<br>- Consommation<br>- Logement<br><br>Ressources<br>- Commissions<br>- Règles<br>- Bureaux<br>- Conseils<br>- Cour des petites créances<br><br>(6) 25 % |
| ANALYSER<br><br>30 % | Pouvoir<br>- Limites<br>- Contraintes<br>- Éléments favorables<br>- Contexte individuel ou collectif<br><br>Organismes d'aide<br>- Gouvernementaux<br>- Privés<br>- Populaires<br><br>(3) 20 % | Motifs<br><br>Recours<br><br>(5) 10 % | |

## 5. COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items ↓ | Numéros des cases du tableau de pondération ↓

10 % 1. Reconnaître, dans un ensemble de définitions données, les définitions du droit, de la liberté et de la responsabilité.

5 % À partir d'une série d'éléments descriptifs, reconnaître ce qui concerne la Charte québécoise et ce qui concerne la Charte canadienne.

5 % 2. À partir d'énoncés ou d'exemples concernant le pouvoir qui peut être exercé au regard des droits et responsabilités, distinguer les limites, les contraintes et les éléments favorables relatifs à cette question.

10 % Distinguer le contexte (individuel ou collectif) de l'exercice des droits et responsabilités dans des descriptions de cas précis.

5 % À partir d'un problème touchant l'exercice des droits et responsabilités, indiquer dans une liste donnée l'organisme gouvernemental, privé ou populaire qui peut aider la citoyenne ou le citoyen à résoudre son problème.

20 % 3. À partir d'une mise en situation qui contient tous les éléments nécessaires, trouver :

- le droit et la responsabilité de la citoyenne ou du citoyen;
- une limite ou une contrainte au pouvoir qui peut être exercé au regard de ce droit et de cette responsabilité;
- un élément favorable à l'exercice de ce pouvoir;
- le contexte individuel ou collectif de cette mise en situation;
- le rôle des organismes du milieu en mesure de faire respecter ce droit et de soutenir cette responsabilité.

5 % 4. Reconnaître le principe d'égalité dans une série d'énoncés précis.

5 % Distinguer les cas de discrimination dans des exemples.

10 % 5. Trouver les motifs de discrimination et indiquer les recours possibles à cet égard dans différentes situations données.

5 % 6. Associer des ressources à différents domaines d'application des lois.

10 % Indiquer les domaines d'application des lois correspondant à des situations proposées.

10 % Pour corriger des situations où des droits sont lésés, indiquer les organismes existants qui sont en mesure d'apporter leur aide afin de faire respecter les lois.

## 6. JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Le programme, conformément à ses orientations, a pour objectif que l'élève puisse comprendre ses droits et responsabilités dans leur rapport avec les domaines d'application des lois. Cela constitue l'habileté prépondérante à maîtriser. Pour ce faire, l'élève doit avoir sur cette question une connaissance minimale, que l'évaluation sommative vérifiera. De plus, pour se préparer adéquatement à l'exercice de ses droits et responsabilités, l'élève doit être capable d'analyser des situations concrètes de la vie en société, où il aura à faire des liens entre ses connaissances et la vie de citoyenne ou de citoyen. L'évaluation sommative accordera une importance marquée à cette habileté. Cela est mis en évidence dans le tableau de pondération.

## 7. SPÉCIFICATION DES ÉPREUVES

### 7.1 **Types d'épreuves**

L'épreuve qu'on fera passer aux fins d'évaluation sommative sera de type écrit.

L'examen écrit se tiendra au cours d'une seule séance de 90 minutes.

L'usage des notes de cours sera **interdit**.

### 7.2 **Note de passage**

Le seuil minimal de passage exigé pour la réussite de ce cours est de 60 sur 100.

## 8. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Guide d'élaboration des instruments d'évaluation sommative à l'éducation des adultes*, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1988, 113 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Programmes de développement personnel et social*, édition préliminaire, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1989, 252 p.